

## Bibliothèque communautaire

Pour ceux et celles qui n'en auraient pas encore profité, la bibliothèque est en fonction!

Vous prenez un livre, vous le rapportez ou non, vous en apportez un en bon état dont vous voulez vous défaire. Veuillez noter que seuls les romans relativement récents (publiés après 2010) et les livres pour enfants sont acceptés. Si vous avez de vieux livres dont vous voulez disposer, vous pouvez en faire don au Village des Valeurs, ou les déposer dans votre bac de recyclage. Les livres à couverture dure ne peuvent être recyclés (à moins de les séparer de la couverture) et doivent malheureusement être mis à la poubelle.

La bibliothèque est ouverte les fins de semaine, mais il est préférable de téléphoner avant de vous déplacer (819-281-6700) au pavillon d'accueil de la Forêt-la-Blanche, au 300, chemin Saddler.

## Service de sécurité incendie (Mayo/Mulgrave & Derry)

Cet automne, les pompiers-volontaires du service de sécurité des incendies de Mayo/Mulgrave & Derry ont reçu une formation sur l'utilisation des pinces de décarcération (Jaws of Life). Cet outil peut sauver des vies lorsque survient un accident sur la route alors que chaque seconde est précieuse. Grâce à cet outil et à leur nouvelle expertise, les pompiers pourront couper et écarter le véhicule en même temps. Nous sommes bien fiers de notre service de sécurité incendie !!



## Community Library

For those of you who have not yet taken advantage of it, the community library is in operation!

You can take out a book, return it or not, or bring in a book in good condition which you no longer want. Please note that only recent novels (published after 2010) and children's books are accepted. If you want to get rid of older books you can donate them to Value Village, or drop them in your recycle bin. Unfortunately hard cover books cannot be recycled unless you take the hard covers off, and must be put in your garbage bin.

The library is open on weekends, but you should call before going (819-281-6700). It is located at the Forêt-la-Blanche interpretation centre at 300 Saddler Road.

## Fire Safety Service (Mayo / Mulgrave & Derry)

This fall, the volunteer firefighters of the Mayo / Mulgrave & Derry Fire Department got some very important training on the use of the "Jaws of Life". This tool can save lives when a road accident occurs and when every second counts. Thanks to this tool and to their new expertise, firefighters can cut and move aside the vehicle at the same time. We are very proud of our fire safety service !!



### Table des matières

Nouvelles du Conseil .....	2
Prochaines séances du conseil municipal .....	2
Jours fériés .....	4
Tuques et casquettes .....	4
Comité consultatif d'urbanisme (CCU) .....	5
Ordures ménagères .....	7
Permis .....	8
Abris d'auto temporaires .....	9
Déneigement .....	9
Animaux errants .....	9
Le saviez-vous? .....	10
Bibliothèque communautaire .....	12
Service de sécurité incendie .....	12

### Table of Contents

Council News .....	3
Next Council Meetings .....	3
Statutory Holidays .....	4
Tuques (hats) and caps .....	4
Planning Advisory Committee (CCU) .....	5
Household Waste .....	7
Permits .....	8
Temporary Car Shelters .....	9
Snow Removal .....	9
Stray Animals .....	9
Did you know? .....	10
Community Library .....	12
Fire Safety Service .....	12

## Nouvelles du Conseil

J'aimerais vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée lors des élections municipales du 7 novembre dernier, et vous présenter les membres du nouveau Conseil municipal avec qui je vais travailler, pour vous, au cours des 4 prochaines années :

- Siègne #1 : Julie De Grâce
- Siègne #2 : Tiffany Butler
- Siègne #3 : Alain Dupuis
- Siègne #4 : Erin Kane
- Siègne #5 : Guy Roussel
- Siègne #6 : Pierre Robineau

Cette année a été particulièrement chargée pour la municipalité. Nous avons travaillé avec le Ministère de la Sécurité publique (MSP) pour tenter de régler les dossiers du chemin Burke et du chemin de la Rivière-Blanche qui ont subi de lourds dommages lors des pluies torrentielles et des inondations en 2017 et 2019 respectivement. Ces deux chemins font partie de ceux pour lesquels le MSP a pris la responsabilité de payer pour les travaux de réfection. Ces dossiers devraient être réglés par le MSP en 2022. Nous avons aussi entrepris des démarches légales pour le remboursement des dépenses supplémentaires occasionnées par l'effondrement du ponceau nouvellement construit sur le chemin Somers. Le dossier est entre les mains de notre avocat et nous attendons une convocation de la cour pour plaider notre cause contre les contracteurs impliqués dans ce dossier.

Cette année encore nous avons tenté d'améliorer l'entretien de nos routes (nivelage, réfection de la chaussée, abat-poussière, etc.) en assurant un suivi

plus serré de leur état. Mise à part une semaine au cours de l'été où les travaux n'ont pas été faits comme prévus, tout s'est bien déroulé et dans l'ensemble, nos routes (sauf dans les zones d'inondation) sont en bon état.

Nous avons aussi apporté des améliorations à notre parc municipal en ajoutant des équipements pour les aînés, suite à l'octroi d'une subvention.

Finalement, nous avons embauché notre nouvel inspecteur, M. Philippe Renaud, en mai dernier. Celui-ci a tenté de remettre tous les dossiers à jours au cours des derniers mois. Au cours de la dernière année, nous avons eu 16 demandes de permis pour de nouvelles constructions, 14 pour de nouveaux lotissements et 16 rénovations. M. Renaud sera de retour au bureau à compter du 13 décembre après un arrêt de travail de quelques semaines suite à une chirurgie. Nous lui souhaitons bon retour, et nous remercions sincèrement notre directrice générale, Mme Mylène Groulx, d'avoir tenu le fort pendant son absence pendant une période fort occupée.

Je termine en vous souhaitant à tous de Joyeuses Fêtes ! J'espère que cette nouvelle année apportera à tous santé, bonheur et paix !

Robert Bertrand  
maire

### Prochaines séances du conseil municipal

10 janvier, 7 février et 7 mars 2022

## Le saviez-vous? (Suite)

1. Contrats jusqu'à 24 999 \$ : la loi permet de faire des ententes de gré à gré, c'est-à-dire sans appel d'offres formel. À Mayo, lorsqu'il y a plusieurs fournisseurs de services possibles, on demande des estimés de coût à au moins 2 fournisseurs afin d'obtenir le meilleur prix possible.
2. Contrats de 25 000 \$ à 105 699 \$ : La loi prévoit que la municipalité envoie une invitation écrite auprès d'au moins deux fournisseurs, avec un délai de réception des soumissions d'au moins 8 jours. La municipalité doit absolument utiliser un mode d'adjudication comprenant un système d'évaluation et de pondération des offres pour les services professionnels. La municipalité doit octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire répondant aux critères établis dans l'appel d'offres
3. Contrats d'une valeur de 105 700 \$ à 264 199 \$ : l'appel d'offres doit être publié dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement (SEAO) et dans un journal établissant un délai de réception des soumissions d'au moins 15 jours. La municipalité doit octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire répondant aux critères établis dans l'appel d'offres. Le SEAO peut être consulté sur le site Web de la municipalité.

## Did you know? (Continued)

1. Contracts up to \$ 24,999: the law allows contracts to be made by mutual agreement, that is, without a formal call for tenders. In Mayo, when there are several possible service providers, we ask for cost estimates from at least 2 providers in order to get the best possible price.
2. Contracts of \$ 25,000 to \$ 105,699: The law requires the municipality to send a written invitation to at least two suppliers, with a deadline for receiving bids of at least 8 days. The municipality must absolutely use a method of adjudication including a system of evaluation and weighting of bids for professional services. The municipality must award the contract to the lowest bidder meeting the criteria established in the call for tenders.
3. Contracts valued at \$ 105,700 to \$ 264,199: the tender must be published in the government-approved electronic tendering system (SEAO) and in a newspaper establishing a deadline for receipt of bids of at least 15 days. The municipality must award the contract to the lowest bidder meeting the criteria established in the call for tenders. The SEAO can be viewed on the municipality's website.

## Le saviez-vous?

### **Liste des comptes et procès-verbaux**

Les municipalités du Québec n'incluent plus la liste des comptes à payer dans les procès-verbaux des assemblées du Conseil municipal. Le procès-verbal sert à dresser la liste des décisions prises par les membres du conseil. Ceux-ci revoient en détail et approuvent les comptes à payer, mais seul le total des dépenses approuvées apparaît dans le procès-verbal. La liste des comptes peut être consultée en faisant une demande d'accès à l'information.

### **Passation des contrats – que dit la loi ?**

Les municipalités procèdent régulièrement à l'acquisition de biens et de services afin de répondre aux divers besoins des citoyens. Les municipalités ont des obligations et des responsabilités qui découlent de dispositions législatives et réglementaires visant à encadrer l'octroi des contrats ainsi qu'à assurer la transparence des processus et une reddition de comptes auprès des citoyens.

Suite à la page 11

## Did you know?

### **List of accounts and minutes**

Quebec municipalities no longer include the list of accounts payable in the minutes of Council meetings. The minutes are used to list the decisions taken by the members of the council. Council members review in detail and approve accounts payable, but only the total of approved expenditures appears in the minutes. The list of accounts can be obtained by making an access to information request.

### **Contracting - what does the law say?**

Municipalities regularly acquire goods and services to meet the diverse needs of citizens. Municipalities have obligations and responsibilities stemming from legislative and regulatory provisions aimed at providing a framework for the awarding of contracts as well as ensuring the transparency of the processes and accountability to citizens.

Continued on page 11

## Council News

I would like to thank you all for the trust you placed in me during the municipal elections of November 7, and to introduce you to the members of the new Municipal Council with whom I will be working, for you, over the next 4 years:

- Seat # 1: Julie De Grâce
- Seat # 2: Tiffany Butler
- Seat # 3: Alain Dupuis
- Seat # 4: Erin Kane
- Seat # 5: Guy Roussel
- Seat # 6: Pierre Robineau

This year has been particularly busy for the municipality. We worked with the Ministry of Public Security (MSP) to try to resolve the cases of Burke Road and Rivière-Blanche Road, which both suffered heavy damage during torrential rains and flooding in 2017 and 2019 respectively. These two roads are among those for which the MSP has taken responsibility in paying for the repair work. We expect the MSP will approve the latest plans and that the repair work will be done in 2022. We have also undertaken legal action to get reimbursed for the additional expenses caused by the collapse of the newly constructed culvert on Somers Road. The file is with our lawyer, and we are waiting from a summons from the Court to plead our case against the contractors involved.

Again this year, we tried to improve the maintenance of our roads (road grading, pavement repair, dust control, etc.) by ensuring closer monitoring of their condition. Apart from a week in

the summer when the work was not done as planned, everything went well and overall our roads (except in the flood areas) are in good condition.

We have also made improvements to our municipal park by adding equipment for seniors (everyone is welcome to use them), as a result of a grant award.

Finally, we hired our new inspector, Mr. Philippe Renaud, last May. He has worked to update all the files over the past few months. Over the past year, we have had 16 new construction permit applications, 14 new subdivision applications, and 16 renovations. Mr. Renaud will be back in the office as of December 13 after a medical leave of a few weeks following surgery. We welcome him back, and we sincerely thank our Director General, Ms. Mylène Groulx, for holding the fort during his absence and at a very busy time.

I close by wishing you all Happy Holidays! I hope this New Year brings health, happiness and peace to everyone!

Robert Bertrand  
Mayor

### Next council meetings

January 10, February 7 and March 7 2022

## Jours fériés

Veillez noter qu'en raison des jours fériés, les bureaux municipaux seront fermés du 24 décembre 2021 au 10 janvier 2022 inclusivement. Au plaisir de vous revoir le 11 janvier !

## Tuques et casquettes avec logo de la municipalité

Des tuques et casquettes avec le logo de la municipalité sont toujours disponibles au Centre municipal, chemin McAlendin, au coût de \$22 pour les tuques et 18\$ pour les casquettes pendant les heures d'ouverture de 8h à midi.

## Statutory Holidays

The municipal offices will be closed because of statutory holidays from December 24 to January 10, 2022. It will be a pleasure to see you again as of January 11!

## Tuques (hats) and caps with the municipal logo

Tuques (hats) and caps with the municipal logo are still available at the Municipal Centre, on McAlendin Rd. The cost is \$22 for tuques (hat) and \$18 for a cap, and they can be picked up during business hours from 8:00 a.m. to noon.



## Abris d'autos temporaires

Du 1er novembre d'une année au 15 mai de l'année suivante, des abris d'auto temporaires peuvent être installés. Ceux-ci doivent respecter une marge de recul de 1,50 mètre de l'emprise du chemin et une marge latérale de 0,75 mètre. (Règlement 2011-03)

## Déneigement

Nous vous rappelons qu'il est interdit de pousser la neige en traversant les chemins municipaux. Le règlement 2009-001 stipule qu'il est interdit de mettre la neige de l'autre côté du chemin et un constat d'infraction pourrait être donné aux contrevenants.

## Animaux errants

Ce règlement municipal stipule que les animaux doivent être attachés ou dans un enclos en tout temps (**à l'exception des producteurs agricoles pourvu que ceux-ci soient gardés sur la propriété de ce dernier**). Règlement SQ-06-005 disponible sur le site Internet et au bureau municipal. Ce règlement est mis en application par la Sûreté du Québec (819-427-6269).

## Temporary Car Shelters

Temporary car shelters are authorized from November 1st of one year to May 15 of the next year. Those shelters must respect a determined setback. They must be located at a minimum of 1.50 metres from the municipal road right-of-way and at a side yard of at least 0.75 metres. (Bylaw 2011-03)

## Snow removal

We wish to remind you that it is forbidden to push the snow across the municipal roads. According to bylaw 2009-001, it is strictly forbidden to put the snow on the other side of the road. A fine could be issued to any such offenders.

## Stray Animals

This municipal regulation stipulates that animals must be tied up or kept in a pen at all times (**except for animals of agricultural producers, which must be kept on the property**). You can download Regulation SQ-06-005 on the website or get it at the municipal office. This regulation is enforced by the Sûreté du Québec (819-427-6269).

# Permis

## Permits

### Permis pour travaux et rénovations

Vous prévoyez effectuer des travaux? Nous vous rappelons que vous devez, au préalable, vous procurer un permis. En conformité avec le règlement sur les permis et les certificats, 2016-02-19, article 4.2, toute personne qui désire construire et/ou rénover, reconstruire, déplacer, implanter ou agrandir, etc. doit se procurer un permis auprès de l'inspecteur de la municipalité en fournissant tous les documents nécessaires à l'émission dudit permis. Délai d'émission d'un permis : au plus tard 30 jours à partir du moment où la demande est complète incluant les plans, documents nécessaires et autorisation pour tous les autres règlements ou lois applicables. Les formulaires de demande de permis sont maintenant disponibles en ligne sur notre site web: <https://www.mayo.ca/services-aux-citoyens/urbanisme-et-developpement/>.

**Vous devez obtenir un permis d'abattage d'arbres (gratuit) auprès de l'inspecteur afin de respecter les règlements en vigueur.**

### Construction and Renovation Permits

Are you planning on doing some construction work this spring? We remind you that you must first obtain a permit. In conformity with article 4.2 of Bylaw 2016-02-19 on permits and certificates, anyone who wishes to build, rebuild, move, install, enlarge, etc., must obtain a permit from the municipal inspector by submitting all the documents required for the issuance of this permit. Deadline for issuance of a permit: no later than 30 days following the reception of a complete application, including plans, required documents, and authorizations with respect to all other applicable regulations and laws. The forms to apply for a permit are now available online on our website: <https://www.mayo.ca/services-aux-citoyens/urbanisme-et-developpement/>.

**Under current by-laws, you must acquire a permit from the inspector to fell trees (free of charge).**

## Campagne de recrutement - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Recruitment campaign -  
Planning Advisory Committee  
(Comité consultatif d'urbanisme - CCU)

### CCU

L'architecture et l'aménagement du territoire vous passionnent ? Vous avez des compétences reconnues dans ces domaines ? Impliquez-vous dans votre Municipalité !

Mayo invite ses résident(e)s intéressé(e)s à poser leur candidature pour siéger sur son comité consultatif d'urbanisme (CCU).

#### *Qu'est-ce que le CCU ?*

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un groupe de personnes mandaté par le conseil municipal pour lui donner des avis et des recommandations sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme. Les sujets abordés par le CCU incluent l'application du règlement sur les dérogations mineures; les plans d'aménagement d'ensemble; le zonage; le lotissement; l'affichage; avis au conseil sur l'appui ou non d'une demande apportée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Le CCU a pour mandat d'orienter et de faciliter les décisions du Conseil municipal en matière d'urbanisme. Il analyse les dossiers qui lui sont confiés afin de formuler des recommandations au Conseil municipal. Il ne dispose pas d'un pouvoir

### CCU

Are you passionate about architecture and land use planning? Do you have recognized skills in these areas? Get involved in your Municipality!

Mayo invites its interested residents to apply to sit on its Planning Advisory Committee (CCU).

#### *What is the CCU?*

The Planning Advisory Committee (CCU) is a group of people appointed by the municipal council to give it opinions and recommendations on the requests submitted to it in matters related to town planning. Topics addressed by the CCU include the application of the regulation on minor derogations; overall development plans; zoning; subdivisions; signage; advice to council on whether or not to support a request made to the Quebec agricultural land protection commission (CPTAQ). The mandate of the CCU is to guide and facilitate the decisions of the City Council in matters related to town planning. The committee analyzes the files entrusted to it in order to formulate recommendations to the Municipal Council, but it does not have decision-making power. It plays a key intermediary role between citizens and the city council. The information and documents studied by the

décisionnel. Il joue un rôle d'intermédiaire déterminant entre le citoyen et le conseil municipal. Ainsi, les informations et documents étudiés par les membres du CCU doivent demeurer strictement confidentiels. Il en va de même pour les recommandations faites au conseil municipal. Les décisions reviennent aux élus.

#### *Quelle est l'implication requise ?*

Le comité tient environ six rencontres par année, généralement pour une durée d'une heure trente à deux heures. Les membres reçoivent la documentation à l'avance. Le mandat est d'une durée d'un an, renouvelable par le Conseil.

#### *Quelle est la composition du CCU ?*

Le CCU est composé de cinq membres, trois résidents et deux membres du conseil municipal. Les membres du CCU sont choisis par le conseil municipal selon une appréciation de la représentativité, de l'intérêt, de la compétence, de la connaissance du milieu et de l'implication des candidats. Une expérience professionnelle en construction, génie, aménagement du territoire ou en environnement sera considérée comme un atout important.

#### *Comment déposer sa candidature ?*

Les personnes intéressées doivent déposer une lettre de présentation motivant leur candidature au plus tard le 15 janvier 2022 par courriel à [insp@mayo.ca](mailto:insp@mayo.ca)

members of the CCU must remain strictly confidential. The same goes for recommendations made to city council. The decisions are made by elected officials at a Council meeting.

#### *What is the commitment required?*

The committee holds approximately six meetings per year, generally lasting one hour and a half to two hours. Members receive the documentation in advance. The term of office is one year, renewable by Council.

#### *What is the composition of the CCU?*

The CCU is made up of five members, three residents and two members of the municipal council. The members of the CCU are chosen by the municipal council according to an assessment of the representativeness, the interest, the competence, the knowledge of the environment and the implication of the candidates. Professional experience in construction, engineering, land use planning or the environment will be considered an important asset.

#### *How to apply?*

Interested residents must submit a cover letter providing details about their interest in applying for this committee, no later than January 15, 2022 by email to [insp@mayo.ca](mailto:insp@mayo.ca)

# Ordures ménagères

Household  
Waste

## Ordures ménagères

Nous vous rappelons que la collecte des ordures se fait maintenant aux deux semaines. La collecte de recyclage ne change pas et demeure toujours les mercredis aux deux semaines. Pour connaître les dates de collectes des ordures ménagères et du recyclage, veuillez consulter le calendrier 2022 sur notre site web à [mayo.ca](http://mayo.ca). Le calendrier pour 2022 vous sera acheminé avec votre compte de taxes à la fin janvier 2022.

Vous pouvez vous procurer un bac à déchets sur roulettes au coût de \$70, taxes et livraison incluses en contactant la municipalité au 819-986-3199 poste 3.

## Household Waste

We remind you garbage collection is now done every two weeks. The recycling collection does not change and stays on Wednesdays every two weeks. For the dates of garbage collection and recycling, please see the 2022 calendar on our website at [mayo.ca](http://mayo.ca). The calendar for 2022 will be sent to you with your tax bill at the end of January 2022.

You can purchase a garbage bin on wheels for \$70, taxes and delivery included by contacting the municipality at 819-986-3199 extension 3.

